

Accompagnement des troubles autistiques : Conduire la transformation de l'offre et des pratiques en autisme – module encadrement

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Directeurs d'établissement ESM, Directeurs de pôle ESM, Chefs de service, Cadres de santé du sanitaire, Personnel du service qualité

Durée

4 jours

Organisme de formation

➔ FORMAVISION

Lieux & dates

➔ Groupe 1

paris

Les 15 & 16 mars 2018

+ Les 12 & 13 avr. 2018

➔ Groupe 2

paris

Les 17 & 18 mai 2018

+ Les 14 & 15 juin 2018

➔ Groupe 3

paris

Les 12 & 13 nov. 2018

+ Les 10 & 11 déc. 2018

➔ Groupe 4

annulé

Les 24 & 25 sep. 2018

+ Les 11 & 12 oct. 2018

Interlocuteur Opcos Santé

laurence SERRES

laurence.serres@unifaf.fr

0146004186

Partenariat & cofinancement

➔ FPSPP

Contexte

Un des enjeux majeurs du 3ème plan Autisme « concerne la transformation et l'adaptation des établissements et services médico-sociaux, à tous les stades de la prise en charge, afin qu'ils puissent appliquer les recommandations de bonnes pratiques produites par la HAS et l'ANESM » (Axe 2 – Mesure 1). L'instruction ministérielle DGCS/SD3B/CNSA/2015/369/ du 18 décembre 2015 équipe les professionnels de l'encadrement au plan méthodologique pour accompagner ce changement des pratiques. Le diagnostic qualitatif partagé qu'elle suppose s'intègre dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des établissements et services.

Cette action de formation doit donc permettre aux cadres et animateurs qualité de mieux appréhender les spécificités des personnes avec TSA, de pouvoir mesurer le périmètre du changement des pratiques que les recommandations HAS/ANESM impliquent. Ceci afin de pouvoir conduire et accompagner le changement. Au-delà de l'apport didactique, ce plan de formation visera à impulser une communauté de pratiques autour de l'évolution de l'offre en autisme au plan régional.

Objectifs

La formation permettra aux cadres dirigeant des établissements accompagnant des enfants, adolescents ou adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme d'/de :

- ➔ Appréhender les particularités des personnes autistes
- ➔ Cerner le périmètre des changements impliqués par les recommandations HAS/ANESM
- ➔ Identifier les enjeux et modalités du diagnostic qualitatif partagé (instruction ministérielle du 18/12/2015)
- ➔ Savoir prioriser les points d'amélioration qui en découlent et mobiliser les leviers pour les mettre en œuvre
- ➔ Elaborer et déployer un plan d'amélioration de l'offre adapté
- ➔ Gérer les risques de la conduite de changement et en pérenniser la démarche

Prérequis

Accueillir des personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme depuis plus de 6 mois ou avoir un projet d'ouverture d'une structure/ service

Contenu

- ➔ **Description des TSA** : Définition-Prévalence, Signes de l'autisme

- ⇒ **Enjeux socio-politiques et Recommandations** : Rappels des 3 plans Autisme, Recommandations HAS/ANESM (2005, 2011, 2012), Focus sur l'évaluation, les approches recommandées et la gestion des comportements-défis
- ⇒ **Mise en œuvre et apports du diagnostic qualitatif partagé** : Principes de base en conduite de changement, modalités pratiques en rapport avec le diagnostic, priorisation des points d'amélioration...
- ⇒ **Leviers à mobiliser** :
 - ⇒ Ressources Humaines
 - ⇒ Levier environnemental
 - ⇒ Levier fonctionnel
 - ⇒ Levier financier
- ⇒ **Elaboration et mise en œuvre du plan d'action**
 - ⇒ Phasage des actions
 - ⇒ Présentation de l'approche « Agile »
 - ⇒ Evaluation et suivi du plan d'action
 - ⇒ Pérennisation de la démarche
- ⇒ **Synthèse et Réflexion sur la mise en place d'une communauté de pratiques territoriale**

Sous réserve de validation paritaire